

Communiqué de l'Institut "Mater Boni Consilii"

5 avril 2005

Samedi 2 avril, Jean-Paul II s'est présenté au jugement de Dieu. L'Institut "Mater Boni Consilii" – tout en invitant l'ensemble des fidèles catholiques à prier pour le repos de son âme – ne peut pas ne pas rappeler dans quelle situation se trouve l'Eglise catholique en ce moment, quarante ans après la clôture de Vatican II.

Apparemment, cette situation est florissante, comme semble en témoigner l'hommage que le monde entier rend à Jean-Paul II. En réalité, la Barque de Pierre traverse la plus terrible tempête de son histoire, deux fois millénaire. N'importe qui peut constater non seulement l'abandon de la pratique religieuse et l'apostasie publique des nations autrefois catholiques, mais aussi – et ceci est inouï – l'apparent triomphe de l'hérésie moderniste condamnée par le Pape Saint Pie X à l'aube du XXème siècle.

La doctrine conciliaire, en particulier sur la liberté religieuse, sur l'oecuménisme, sur les religions non chrétiennes, sur la collégialité, sur l'appartenance à l'Église, etc., s'oppose à l'enseignement de l'Église catholique et des Souverains Pontifes, et ne peut être l'expression d'un authentique magistère et d'une légitime Autorité. La réforme liturgique a protestantisé le rite de la Messe et des sacrements. Jean-Paul II, au lieu de porter remède à ces erreurs, les a ultérieurement aggravées par sa doctrine et ses actes. Doctrine et actes qui sont favorables à l'hérésie et à l'indifférentisme, ou sont même la condamnation scandaleuse de la glorieuse tradition de l'Église et de la Papauté dans les siècles passés ; cette doctrine et ces actes sont incompatibles avec la réalisation du bien et de la fin de l'Église. C'est pourquoi, tout en occupant matériellement le Siège de Pierre auquel il fut canoniquement élu en 1978, Jean-Paul II n'était pas formellement Pape, puisque privé de l'assistance divine et de la divine Autorité.

Sa mort ouvre maintenant, avec un nouveau Conclave, la possibilité de l'élection à la Chaire de Pierre d'un vrai Pontife, légitime successeur de Pierre. Les électeurs ont donc une grave responsabilité devant Dieu, afin que, avec l'aide de Dieu et contre toute prévision, ils élisent un Pontife qui condamne l'erreur, défende l'orthodoxie de la Foi catholique, chasse les loups rapaces du troupeau, restaure le Saint Sacrifice sur tous les autels du monde et travaille – même au prix du martyre – au Règne du Christ.

Espérant *in spe contra spem* en l'aide du Christ, Chef de l'Église, en la Médiation de la très Sainte Vierge Marie, Mère du Bon Conseil, du Patriarche Saint Joseph et de tous les Saints, particulièrement de Saint Pie V et de Saint Pie X, l'Institut invite tous les catholiques à la prière et à la pénitence, dans l'espérance que Dieu veuille abréger nos peines et dans la certitude que, à la fin, les portes de l'enfer ne prévaudront pas.

Verrua Savoia, 5 avril 2005